



Aux participants d'évènements sportifs en milieu naturel

Présence de troupeaux sur le parcours

Bonjour,

Vous allez traverser d'exceptionnels espaces naturels de montagne habituellement fréquentés par des troupeaux (vaches, brebis ou chevaux).

Ces paysages ont été façonnés par le pâturage des troupeaux et permettent aujourd'hui la production de viandes de qualité.

Les équipements présents sont des outils de travail des éleveurs, des bergers et vachers qui permettent la gestion des troupeaux sur ces vastes territoires.

Pour votre sécurité et pour participer à la préservation de ces espaces de travail, voici quelques recommandations !

N'hésitez pas à signaler à l'organisation une éventuelle difficulté !

Nous vous remercions par avance de votre implication. C'est seulement grâce à un partenariat entre tous les acteurs que tous les usages de la montagne pourront co-exister.

Les éleveurs transhumants

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX

► **Ne sortez pas des sentiers** ou cheminements balisés par les organisateurs

► **Passez à distance des troupeaux** : toute

présence étrangère inquiète les animaux et trouble leur tranquillité. Contournez-les de 20 mètres au minimum (si

exceptionnellement du sentier). Attention au veau isolé qui se prélassait au soleil... sa mère n'est pas loin et elle veille !

► **Pour ne pas effrayer les animaux, ne criez pas, n'agitez pas vos bâtons... !**

► **Les portes de clôtures sont des outils de travail. Merci de les replacer telles qu'elles étaient avant votre passage** (ouvertes ou fermées) !

► **Vous pouvez être amenés à croiser des chiens de protection.**

Ce qu'il faut savoir : ils sont dressés pour garder leur troupeau. A votre passage, ils aboieront et se dirigeront vers vous :

- ne tentez pas de les effrayer
- si vous êtes à vélo, descendez-en !
- Laissez-leur le temps de vous identifier !
- ne courez pas et continuez à avancer calmement, ils vous raccompagneront à la frontière de leur territoire.



Ne pas jeter sur la voie publique - Mise à jour : 15/06/2018



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



ASSOCIATION DES AFP ET GP
des Pyrénées-Orientales

www.pastoralisme66.fr